

| | |
|---|---|
| BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE Ligue régionale PROCES-VERVAL DE L'ELECTION DU BUREAU en date du 14 MARS 2025 | Bourges, le 20/03/2025 |
| | BCVL/2025/PV2 - 1 page |
| | Association loi 1901 – Préfecture du Cher |
| | Siège social : 6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges |

L'assemblée procède à la désignation de Mme Denise DESIRLISTE comme présidente de séance.

Membres élus au conseil d'administration en assemblée générale du 14 MARS 2025 :

Membres présents : Régis AILLIOT, Virginie ARNOULT, David BAUDRIER, Sylvain BENAIN, Tanguy BLANCHARD, Alexandre BOUDT, Franck De BEJA, Séverine CORNEVIN, Denise DESIRLISTE, Catherine LABRUNE, Nathalie MAIRE, Boris MARC, Kim NIVAUT, Jean-Yves NIVAUT, Yves PRENANT, Marinette RAYNAUD, Laurent THORIN, Pierre VASSAL.

Membre excusé : Marie-Odile BONGIBAULT

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents.

Un tiers de nos 19 membres doit être présent pour atteindre le quorum.

Le 14/03/2025, 18 membres sont présents. Le quorum étant atteint, toute proposition peut être votée.

Le président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'ordre du jour de l'assemblée porte sur la nomination des membres du bureau.

Déroulement de la séance

La séance débute à 19h45.

Le président de séance rappelle les attributions des membres du bureau et les caractéristiques des mandats correspondants.

Il invite ceux qui le désirent à candidater pour exercer un mandat de membre du bureau.

Les candidats s'étant fait connaître et s'étant présentés, le conseil d'administration procède à l'élection du bureau par vote à main levée.

Les membres du bureau nommés sont :

- Présidente : Kim Nivault
- Secrétaire général : Sylvain Benain
- Trésorière : Régis Ailliot
- Vice-présidente : Catherine Labrune

Les membres du bureau ainsi nommés déclarent chacun qu'ils acceptent leurs fonctions et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Les membres du bureau peuvent s'adjoindre des vice-présidents, secrétaires adjoints et trésoriers adjoints, choisis parmi les autres membres du conseil d'administration.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le présent procès-verbal de l'assemblée générale de l'élection du bureau qui s'est tenue le 14 mars 2025, est signé par le président de la séance.

La présidente de la séance,
Denise DESIRLISTE